

5 décembre 2024
Communiqué de Presse**Suite aux différentes révélations de la VRT, le Bourgmestre d'Anderlecht a tenu à réagir :**

Au-delà des quelques dossiers individuels problématiques révélés par la presse, et pour lesquels une analyse est en cours par les services du CPAS, il est impératif de s'assurer que l'aide sociale soit donnée à ceux qui en ont réellement besoin.

Dans les limites de la tutelle exercée par n'importe quelle autorité communale sur son CPAS, une mission d'audit externe commandée par la Commune sur les procédures administratives d'octroi des aides sociales et les risques notamment financiers liés à ces procédures, ainsi que la surcharge de travail des services du CPAS, est déjà en phase de préparation depuis plusieurs jours.

La commune sollicitera le concours des autres autorités de tutelle régionales et fédérales. L'objectif sera de soutenir le CPAS d'Anderlecht dans le renforcement de ses procédures de contrôle interne.

La convocation d'un comité de concertation entre commune et CPAS a été demandée par le Bourgmestre pour confirmer la mise en place de cet audit externe et organiser le suivi de celui-ci, en collaboration avec les services du CPAS.